



Assises des Outre-mer à Mayotte
Toute la population est appelée à participer

Annick Girardin, Ministre des Outre-mer a présenté officiellement, le 4 octobre 2017, les assises des outre-mer.

Les « Assises des Outre-mer » consistent à donner la parole aux habitants ultramarins sur leur futur, pour penser ensemble l'avenir des territoires. Face aux enjeux du développement, de la jeunesse ou de l'environnement, chaque habitant du département aura la possibilité de participer à l'élaboration de nouvelles propositions concrètes, et innovantes.



Jusqu'au 1^{er} novembre, chacun peut d'ores et déjà s'exprimer sur les priorités du territoire sur le site www.assisesdesoutremer.fr en remplissant un questionnaire simple et rapide.

En parallèle, des propositions peuvent être envoyées par courriel à l'adresse : assises-outre-mer@mayotte.pref.gouv.fr

Les assises des Outre-mer dureront 7 mois, pendant lesquels tous les acteurs ultramarins – pouvoirs publics, monde de l'économie et société civile - vont se concerter pour écrire ensemble le Livre bleu outre-mer, composé de réflexion, d'identification et de propositions de solutions pour construire l'outre-mer de demain.

A Mayotte, le Comité départemental d'orientation est composé de 22 personnes, élus ou personnalités qualifiées et se réunit pour la première fois le 19 octobre sous la présidence du Préfet de Mayotte, Frédéric Veau.

